

Décembre 2010



**Yvelines**  
Conseil général

## Les Yvelines, un département dynamique.

Le département des Yvelines s'est engagé depuis plusieurs années dans un projet de développement d'envergure. Son ambition repose sur le soutien à l'activité économique au service de l'emploi et de l'innovation tout en privilégiant une qualité de vie élevée pour ses habitants.

Cette ambition attendue localement a également vocation à constituer une force pour la région capitale, l'Île-de-France, dans l'actuelle compétition internationale. Nos deux grandes Opérations d'Intérêt National, l'une en Seine-Aval et l'autre dans le secteur de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines en témoignent. Notre position de leader en innovation, fruit de notre politique volontariste en termes de Recherche et Développement, fait des Yvelines un véritable moteur de croissance régionale.

Évidemment, l'idée du Grand Paris souhaitée au plus haut niveau de l'État, par le Président de la République, s'inscrit pleinement dans cette dynamique yvelinoise.

L'intérêt d'un réseau de transport supplémentaire, desservant les secteurs de Versailles et de Saint-Quentin-en-Yvelines, et reliant d'autres pôles franciliens, sera un atout considérable pour renforcer notre projet départemental et servir l'intérêt national au travers du Grand Paris.

Il est aussi important pour les Yvelines que ce réseau soit cohérent avec nos deux autres grands projets de transports que sont la Tangentielle Ouest et le prolongement d'EOLE de Paris Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie en passant par la Défense.

Cette approche globale est essentielle pour répondre aux besoins des Yvelinois qui sont les acteurs de notre dynamisme.

**Alain Schmitz**

Président du Conseil général des Yvelines

## CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

### Versailles – Vélizy – Saint-Quentin-en-Yvelines : un pôle majeur pour la métropole

**P**remier pôle de recherche privée en Île-de-France, les Yvelines disposent d'atouts majeurs pour réaliser l'ambition du Grand Paris : hisser la région capitale au rang des grandes métropoles mondiales. Avec 500 000 emplois salariés dont un quart de cadres, le département des Yvelines constitue le troisième pôle d'emplois qualifiés franciliens.

Le territoire Versailles-Vélizy/Saint-Quentin-en-Yvelines offre à lui seul la moitié des emplois du département et 63 % des emplois de l'OIN Paris-Saclay. Accueillant 60 % des établissements de recherche privée installés dans le département, il constitue sans conteste un centre important de l'économie de demain et polarise une grande partie des déplacements.

Provenant en majorité des bassins de vie adjacents, ces déplacements ne trouvent pas aujourd'hui de réponse appropriée en transport en commun. Le Département des Yvelines soutient donc le réseau de transport du Grand Paris en ce qu'il apporte une desserte indispensable à ce pôle, et notamment à ses deux territoires-clés que sont Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette desserte est aussi la condition du développement souhaité pour Versailles/Vélizy/Saint-Quentin-en-Yvelines.

Deux gares du réseau Grand Paris, à Versailles-Matelots pour desservir le plateau de Satory, et à Saint-Quentin-en-Yvelines Est, sont donc un minimum pour ces territoires-clés. Il est à noter que seulement une ou deux gares sont aujourd'hui envisagées dans les Yvelines, sur 50 au total, avec des inter-stations de l'ordre de 15 kilomètres (3 km sur le reste du réseau) qui ne permettront que des échanges limités en interne aux Yvelines. Les déplacements s'effectuant cependant à plus de 75 % entre des pôles yvelinois, il est tout aussi urgent d'apporter également des réponses structurantes à ces besoins-là.

### CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

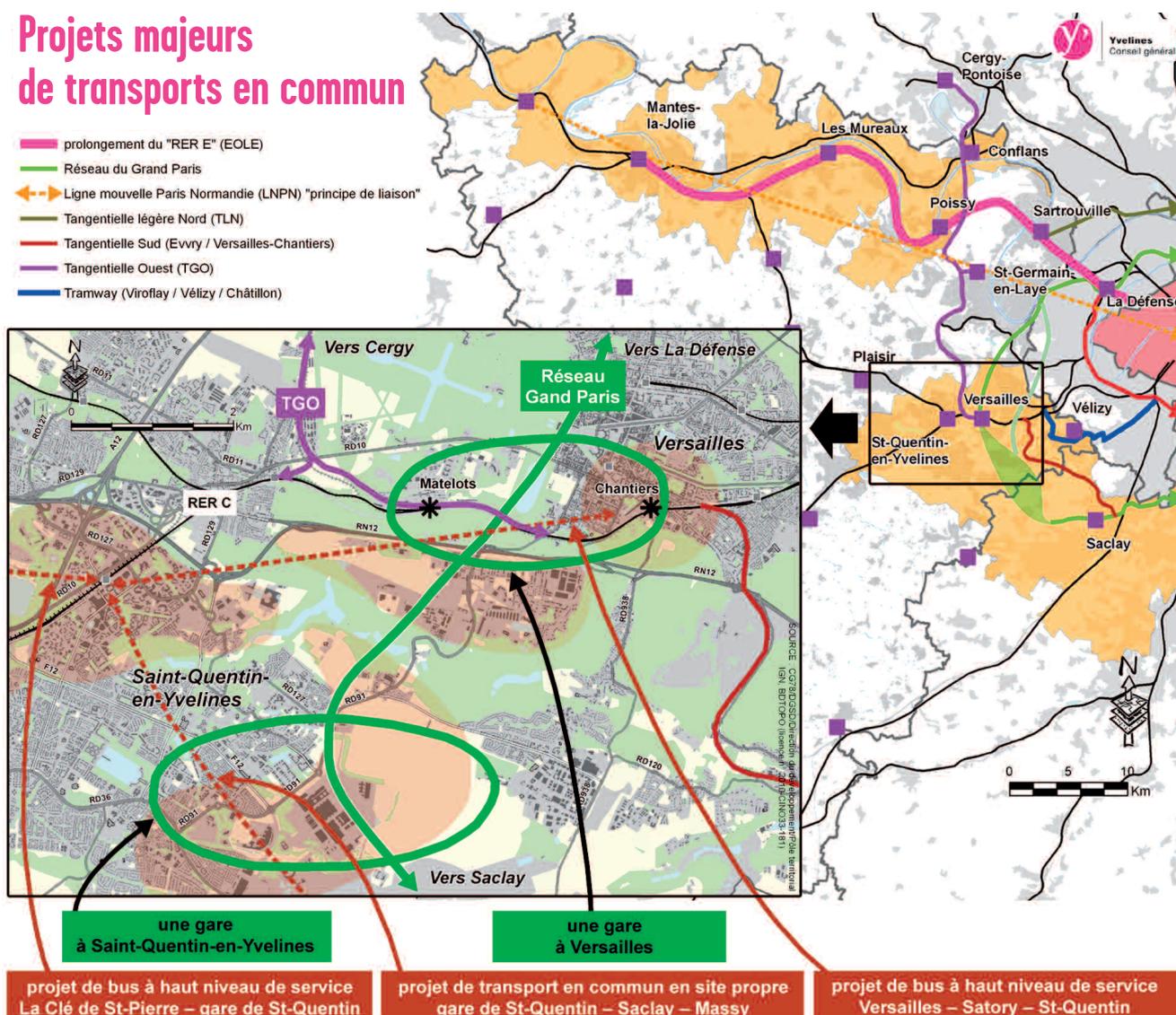
2, place André Mignot  
78012 Versailles Cedex  
Tél. : 01 39 07 78 78  
email : [contact@yvelines.fr](mailto:contact@yvelines.fr)  
site internet : [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

Les cahiers d'acteurs sont des contributions sélectionnées  
par la CPDP qui décide de les publier sous forme de cahiers  
d'acteurs. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

## Améliorer les conditions de déplacements des Yvelinois pour soutenir la compétitivité de l'OIN :

- réaliser la boucle sud-ouest du réseau Grand Paris pour desservir deux territoires-clés de l'OIN Paris-Saclay : Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines,
- réaliser les indispensables connexions entre pôles yvelinois.

### Projets majeurs de transports en commun



### La société du Grand Paris doit engager rapidement des études pour définir :

- le positionnement optimal des deux gares yvelinoises,
- les connexions à réaliser avec les lignes existantes et les autres projets de transport.

## Le Conseil général des Yvelines porte des politiques de développement ambitieuses...

Pour fixer le cap des développements que le Département entend soutenir, le Conseil général des Yvelines a adopté un Schéma départemental d'aménagement pour un développement équilibré des Yvelines (SDADEY) en 2006.

Cadre de référence pour ses actions et celles de ses partenaires, il affirme 4 orientations stratégiques. Renforcer les territoires d'envergure régionale et les dynamiques locales, améliorer et réaliser les infrastructures nécessaires au développement, sont les deux premières orientations.

Pour le territoire de l'OIN Paris - Saclay, le SDADEY vise, par une action menée tant sur le développement économique que sur le renforcement de l'offre de logements, de services et de transports, à :

- impulser un développement ambitieux au service du rayonnement international de la métropole ; il s'agit de conforter son économie et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants ;
- renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire d'excellence de Saint-Quentin-en-Yvelines – Versailles – Vélizy, qui aura à accueillir une part stratégique du développement régional attendu dans les prochaines décennies.

Pour faire émerger un pôle de R & D de premier plan autour du véhicule et de la mobilité de demain, le Conseil général des Yvelines a

### Les atouts économiques des Yvelines

Les Yvelines sont le premier pôle de recherche privée en Île-de-France, atout incontestable pour faire émerger le cluster scientifique de Saclay. Un large bassin de population et d'emploi devra être mobilisé pour cela, tant dans les Yvelines que dans l'Essonne. Avec Vélizy, Versailles-Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines, les Yvelines accueillent 60 % des emplois et 56 % de la population de l'Opération d'Intérêt National.

Vélizy, Versailles-Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines concentrent 12 % de la recherche privée francilienne avec 9 900 emplois. Cela représente 90 % de l'emploi R & D privée de l'OIN.

La recherche privée peut s'appuyer sur un socle économique local très dynamique - Saint-Quentin-en-Yvelines a connu une croissance de l'emploi de 2 % par an entre 1999 et 2006 - et sur la présence de grands centres de décision.

Saint-Quentin-en-Yvelines est aujourd'hui un pôle d'ingénierie et d'études majeur porté par l'automobile (Renault, PSA, Valéo...), l'aéronautique (EADS, Thalès, Safran, Segula...) et les TIC (Bull, Dassault systèmes, Alcatel...).

L'emploi dans ces domaines a progressé de 100 % en dix ans contre 30 % à l'échelle régionale.

adopté le 12 mars 2009 un plan d'appui à la filière automobile. La "Vallée de l'automobile et de la mobilité durable" ouvre des perspectives nouvelles, en prenant appui sur l'ancrage territorial des centres de recherche des grands groupes automobiles présents sur ce territoire.

### ... fondées sur les atouts des Yvelines...

Les projets à développer s'appuient sur les grands atouts des Yvelines :

- une capacité en R & D privée de premier ordre portée à la fois par de grands groupes (Renault, PSA, Dassault Systèmes, Colas, Messier-Bugatti, Valeo, EADS Défense...) et par un tissu de PME (Softteam, Trusted Logic, CTS, MND, Arteris, Ercom, ATL, Novacyt...), et soutenue par le Conseil général,
- un fort ancrage de la recherche publique (INRIA, INRA, INRETS, UVSQ, Laboratoire national d'essais, soufflerie CNAM de Saint-Cyr-l'École...),
- une offre urbaine diversifiée (hôtels, résidences, commerces, restauration, cinémas, théâtres, tourisme et patrimoine).

### ... et qui doivent pouvoir bénéficier d'infrastructures et de services de transport à la hauteur de son positionnement

Avec une structure principalement radiale, l'offre de transport ne répond pas à l'évolution des déplacements : 75 % des déplacements sont internes au département. La difficulté de déplacement entre les pôles économiques, la dégradation des conditions de voyage, contraignent la vie des Yvelinois. Le Schéma de déplacements des Yvelines (SDY), adopté par le Conseil général en 2007, fixe les projets à réaliser afin de répondre aux besoins des habitants et entreprises.

### Soutenir les projets stratégiques

Les Yvelines souhaitent accélérer la mise en œuvre des projets de transport pour renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire :

- en Seine Aval, par l'arrivée d'EOLE et la création des interconnexions performantes avec le RER A, la tangentielle nord et la tangentielle ouest ;
- pour relier les deux opérations d'intérêt national, par la mise en œuvre de la Tangentielle Ouest, de Versailles à Cergy ;
- à l'est du département par la mise en service de la tangentielle nord jusqu'à Sartrouville ;
- à Vélizy-Villacoublay, par la mise en service du tramway T6 jusqu'à Viroflay.

Le département des Yvelines est mobilisé pour que les services de transport mis en œuvre par le STIF, en termes de fréquence et de grille horaire, soient adaptés aux besoins exprimés par les habitants et les entreprises.

## Une gare à Versailles

Versailles conjugue à la fois une renommée internationale, un cadre urbain et patrimonial exceptionnel et d'importantes perspectives de développement. Le potentiel foncier, lié à l'existence de très grandes emprises en mutation - Matelots, Satory, Pion - est susceptible d'être mobilisé au service de projets économiques et urbains ambitieux. Le plateau de Satory est en particulier un lieu-clé à desservir : l'implantation de l'Institut d'excellence des énergies décarbonées y préfigure un développement de premier plan.

Il est donc indispensable d'implanter une gare du Grand Paris à Versailles, lieu-phare pour l'avenir de la métropole. **Le site des Matelots, qui permet de délester la gare de Versailles Chantiers et de créer les conditions de la desserte de Satory, en lien avec la TGO (Versailles-Cergy), doit faire l'objet d'études approfondies que la Société du Grand Paris devra mener rapidement.**

Cette gare sera un levier pour :

- mettre l'un des territoires de l'OIN Paris-Saclay en réseau avec les autres grands pôles économiques et urbains franciliens ;
- faciliter l'accès aux aéroports de Roissy et Orly et aux gares d'interconnexion TGV (La Défense, Massy, Orly...) ;
- permettre des correspondances performantes entre le réseau Grand Paris et plusieurs lignes de transport régional grâce à de nouvelles connexions : liaisons Chartres-Montparnasse, Dreux-Montparnasse et La Verrière-La Défense du Transilien, tangentielle ouest (TGO).

## Une gare à Saint-Quentin-en-Yvelines

L'implantation d'une gare à Saint-Quentin-en-Yvelines, sur un site stratégique de développement, est indispensable à la réussite du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay. **Compte tenu du positionnement économique de Saint-Quentin-en-Yvelines et des synergies à réaliser avec les autres pôles du cluster, il est évidemment indispensable d'y prévoir une gare, entre Versailles et Saclay-sud.**

Une gare à Saint-Quentin-en-Yvelines permettra de :

- valoriser, au service du cluster Paris Saclay, le fort potentiel de Saint-Quentin-en-Yvelines. Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est plus de 100 000 emplois et une spécialisation marquée dans la R & D, soit les fonctions supérieures de l'industrie. C'est aussi 17 000 emplois à terme sur le site du Technocentre Renault ;
- renforcer l'ancrage de Saint-Quentin sur les réseaux de transport régional et améliorer les liaisons avec les autres grands pôles de développement de l'Île-de-France – La Défense, Saclay, Massy – les pôles d'échanges TGV et les aéroports ;
- générer un potentiel de trafic supplémentaire qui améliorera nettement la rentabilité de la boucle sud-ouest du réseau Grand Paris.



**À partir des deux gares du réseau Grand Paris implantées dans les Yvelines, le Conseil général des Yvelines demande la création :**

- d'une offre de transport, complémentaire et structurante, pour relier ces pôles aux autres bassins de vie yvelinois ;
- d'une offre calibrée de transports publics urbains pour desservir finement les grands sites de développement de l'OIN aujourd'hui enclavés, en particulier le plateau de Satory et Vélizy.